Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

Band: 40 (1943)

Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE



* M^{me} Lina CHABLOZ

Une de nos fidèles parmi les plus fidèles n'est plus. Il y a quinze jours, Mme Lina Chabloz s'est éteinte presque subitement.

A l'âge de 72 ans, elle a encore suivi le cours d'apiculture en montagne, l'été dernier, sans manquer une seule séance. Elle vou-lait apprendre à toujours mieux soigner ses chères petites bêtes. Sans avoir une grande exploitation, elle maintenait son effectif de six-huit ruches, mais ne manquait jamais une occasion d'assister à nos réunions de section pour s'instruire toujours.

On ne pouvait la classer parmi ceux qui veulent toujours avoir réussi, bien au contraire, mais parmi ceux qui désirent toujours mieux. Elle était encore membre fondatrice de notre section avec trois seulement qui restent.

A sa famille, nous voulons exprimer toute notre sympathie, comme aussi le bon souvenir qu'elle laisse parmi nous. R.C.

Aux yeux de certaines gens, présenter des vœux de nouvel an à ses amis, est peut-être une besogne fastidieuse. Mais, qu'on y réfléchisse : ceux qui jugent ennuyeux le respect de cette tradition, ne seraient-ce pas des individus au cœur sec qui appellent : amis, des êtres qui, au fond ne sont pas : leurs amis ? Quand on aime vraiment ceux à qui l'on envoie des vœux, on est heureux de manifester ainsi son affection.

Pour nous, chers amis apiculteurs, c'est avec joie que nous vous disons, d'un cœur sincère : Bonne année ! Heureuse année ! Année prospère !

Au fond, si nous considérons celle qui s'achève, nous avons lieu de nous montrer satisfaits de ce récent passé et optimistes en saluant l'avenir.

L'an dernier, il nous en souvient, nous formions le souhait de voir l'effectif de nos membres s'élever à 5000 : espoir réalisé, chiffre dépassé, résultat magnifique! Un autre vœu nous vient maintenant à l'esprit : celui de voir ces bonnes volontés demeurer fidèles à la cause de cette apiculture qui, plus que jamais, en raison des difficultés que connait le ravitaillement du pays, est un des aspects les plus utiles de l'activité du pays. (Le sucre manque..., le miel est un sucre et quel sucre! tirons la conséquence...)

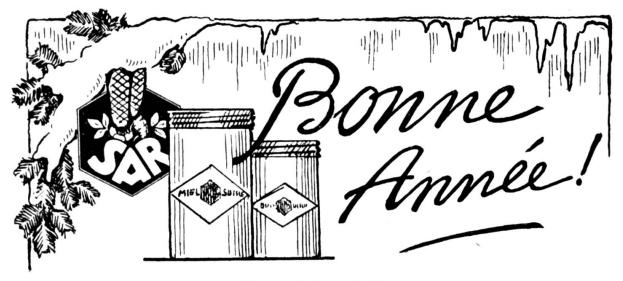
Voyons encore un heureux présage dans le beau et bon travail qui, en ces douze mois, accomplit la « Romande ». Ses membres, fidèles à son lumineux idéal, en ont servi, avec ardeur, la cause; en diverses régions, un temps favorable les seconda. Si la gelée de mai et la grêle furent néfastes aux ruchers de quelques contrées, au Jura vaudois, neuchâtelois et bernois, la récolte fut abondante et de qualité; partout le miel se vendit avec facilité au prix officiel.

Une pensée domine, d'ailleurs, toutes les nôtres et nous invite à remercier Dieu: si nous avons couru les « risques du métier » (quel métier n'a pas les siens?), nous n'avons pas connu: les « risques de la guerre » et, non seulement les risques, mais ses horreurs et ses dévastations. Elles ont affligé nos amis d'autres pays. Qu'ils soient assurés de notre sympathie fraternelle.

Et maintenant gardons notre courage en face de l'an nouveau. Qu'il nous apporte la paix! Qu'il soit heureux pour vous, vos familles, vos ruchers! Qu'il soit heureux pour cette Suisse aimée que nous servons!

Chers amis de la « Romande » et vous aussi de la Suisse alémanique et du Tessin : BONNE ANNEE !

L. Gapany, prés.



Nouvel-An 1943

Ami, le temps encor vous invite au voyage Et vous pourrez partir sans quitter la Maison; Vous suivrez le chemin, de saison en saison Et vous irez de paysage en paysage.

Ainsi vous partirez, sans que rien ne présage Si de gris ou de bleu sera teint l'horizon, Sur la route imprévue, où parfois, sans raison, Le ciel si beau se voilera d'un nuage.

Mais qu'importent les jours clairs ou les jours ombreux, Si le vol de milliers d'abeilles vous caresse Et sème un rayon d'or sur le ciel nuageux.

Qu'importe,... si l'abeille, éternelle jeunesse, En vous frôlant, vous laisse un peu de sa sagesse Et le secret divin de vivre et d'être heureux.

(Communiqué par M. Niquille.)

R. Couallier.

1943

L'avenir est plus indéchiffrable que jamais, à l'heure et au jour où nous mettons ce millésime comme titre à l'article rédactionnel. Et nous n'essaierons, pas plus aujourd'hui qu'en d'autres temps, de prédire cet avenir. Notre cher pays est encore préservé de la vraie tourmente et nous n'avons qu'un vœu à formuler, bien chaleureusement et de tout notre cœur : Dieu veuille nous continuer sa merveilleuse protection.

Nous continuons à tenir notre neutralité aussi bien que possible, bien que cela soit parfois très dur. Mais neutralité ne signifie pas inactivité. Il nous reste un vaste champ, toujours plus grand à mesure que s'amoncellent les ruines et les misères, celui de la charité; c'est le plus beau programme qui puisse nous être proposé et c'est ce qui grandira (nous ne disons pas « agrandira ») notre patrie et chacun de nous. Charité envers tous ceux qui sont atteints par la guerre, en dehors de notre frontière. Charité, solidarité au dedans aussi. A ce propos, nos collègues de Suisse alémanique ont entrepris une action de secours à laquelle nous nous

associerons certainement, celle d'une collecte de miel (et non pas d'argent) en faveur des soldats tuberculeux soignés à Leysin et à Montana. Il faudrait environ 2500 kilos. Ils se trouveront, n'est-ce pas? Que dans chaque section des membres dévoués se mettent immédiatement à récolter, dans chaque village, même les plus petites quantités (et aussi les grosses!). Nous donnerons l'adresse exacte du chef militaire à qui les colis seront adressés, sur l'indication du médecin en chef de l'armée. Nous estimons que c'est là une œuvre urgente et excellente, à laquelle chacun voudra participer, surtout dans les régions qui ont été favorisées cette année. Les frais d'expédition et de récipients pourront être payés par la caisse centrale, sur présentation de facture. A l'œuvre donc, et sans tarder, pour que nos pauvres soldats malades se sentent encouragés, soutenus et qu'ils soient ainsi une vivante réclame en faveur de notre miel.

Jusqu'ici, l'hiver paraît être favorable à nos amies : il y a eu deux ou trois jours de petites sorties, avec expulsion de cadavres en quantité normale. La campagne a été, dans notre région, saupoudrée de sucre... ou plutôt de neige, car le sucre sert à bien d'autres choses et le contrôle va vous demander si vous avez vraiment fait votre réserve ordonnée de 2 kilos par colonie sur la quantité accordée cet automne. Nombreux, je pense, seront ceux qui seront embarrassés, car il a fallu nourrir copieusement plutôt que de laisser périr les ruches de faim pendant l'hiver; mais cela ne sera pas une excuse, puisque l'ordonnance était formellement rédigée. Espérons que le printemps sera favorable, qu'il n'y aura pas trop de grands froids successifs et qu'ainsi les provisions dureront jusqu'aux premiers apports. En tout cas, adieu le nourrissement spéculatif du printemps, ce ne sera peut-être pas un mal.

Nous ne saurions terminer sans remercier vivement tous ceux qui nous ont aidé par leur collaboration à notre Bulletin, qui se sont rendu compte que c'est une tâche difficile et plus que jamais dans les temps que nous vivons. Nous leur en sommes profondément reconnaissants et... leur demandons de continuer encore pour que notre modeste Bulletin puisse continuer à vivre et à apporter quelques instructions et encouragements à tous ceux qui aiment les abeilles. Nous ne citerons personne, si ce n'est notre imprimeur et ami, M. Haesler, qui vraiment prend un soin tout particulier de notre journal, malgré les périodes de service auxquelles il est astreint lui aussi.

Et maintenant, tous nos vœux les meilleurs, les plus chaleureux à vous tous et aux membres de vos familles. Restez-nous fidèles et nous pourrons aller de l'avant avec confiance et courage, c'est le cas de dire : l'union fait la force, les fortes colonies sont celles qui prospèrent et rapportent.

St-Sulpice, 21 décembre.

Schumacher.

Rapport présidentiel

(Suite et fin)

Votre Comité a continué à entretenir les relations les plus cordiales avec nos collègues de la Suisse allemande et du Tessin. Grâce à cette précieuse collaboration, il a été plus aisé d'obtenir de Berne le sucre à peu près nécessaire pour éviter à nos abeilles une mort certaine. Les 10 kg. attribués au nourrissement d'automne étaient à peine suffisants, surtout pour les Dadant; une bonne partie du sirop était consommé au fur et à mesure de la distribution, de sorte que des apiculteurs ont eu de désagréables surprises ce printemps de trouver quelques-unes de leurs meilleures colonies mortes misérablement de faim. Combien de colonies affamées attendent avec impatience sur les 5 kg. qui viennent de vous être distribués? Soyons prévoyants l'été prochain en ne prélevant rien du corps de ruche, car nous ne savons pas quelle quantité de sucre sera réservée aux apiculteurs pour le nourrissement d'automne.

Quelle que soit la récolte de 1942, veuillez respecter le prix officiel fixé d'entente avec les autorités fédérales.

Entr'aide. Ce fonds, créé grâce à la généreuse initiative de notre ami Schumacher, est destiné à venir en aide aux membres dans la gêne et qui auraient subi des pertes que ne couvrent pas nos assurances.

Je remercie tous les membres et les sections qui ont bien voulu jusqu'ici alimenter ce fonds grâce à leur générosité. Un merci tout spécial à ce généreux anonyme qui, après avoir rendu à la Romande les plus éminents services, vient de faire un magnifique geste en versant la somme de fr. 500.— au fonds d'entr'aide. Grand merci à cet homme de cœur de la part des malheureux qui bénéficieront de sa largesse.

Je m'en voudrais de ne pas profiter de l'occasion pour adresser de chaleureux remerciements à M. Morgenthaler et à M. Lehmann pour toute la sympathie qu'ils ne cessent de témoigner aux apiculteurs romands; grâce à eux, les apiculteurs de la Suisse entière forment actuellement une belle famille bien unie. Cette unité et cette bonne entente facilitent considérablement les démarches que nous devons faire auprès des autorités fédérales en faveur de l'apiculture.

M. Morgenthaler et ses collaborateurs dévoués du Liebefeld ont droit également à notre vive reconnaissance pour les grands services qu'ils rendent à l'apiculture suisse en travaillant sans relâche à l'amélioration de l'état sanitaire de nos ruchers.

M. Hæsler mérite toutes nos félicitations pour l'exactitude avec laquelle il nous fait parvenir si régulièrement notre journal alors qu'il a été souvent privé d'une partie de son personnel du fait de la mobilisation. L'agenda apicole, toujours attendu avec impatience, a failli nous manquer cette année pour les mêmes motifs; merci donc à M. Hæsler d'avoir fait l'impossible pour nous procurer cet agenda dont on ne saurait plus se passer...

Si le *Bulletin* est toujours si apprécié, nous le devons à son infatigable rédacteur qui sait le rendre si attrayant et si instructif, grâce à ses connaissances variées, à sa grande modestie et sa franchise. N'y a-t-il rien de plus ingrat que le métier de rédacteur? Et cependant M. Schumacher s'attire, comme rédacteur, la sympathie générale des lecteurs du *Bulletin*.

Il convient de féliciter aussi tous ses précieux collaborateurs qui tiennent à nous communiquer, chaque mois, le résultat de leurs expériences. Parmi ces derniers, je citerai notre ami Magnenat qui, par ses « Echos de partout » et grâce à sa connaissance approfondie des langues, nous tient au courant de tout ce qui se fait ailleurs concernant l'apiculture.

Je devrais encore remercier tous mes collègues du Comité central pour tout leur grand dévouement et le travail consciencieux qu'ils accomplissent dans l'exercice de leurs diverses fonctions.

Messieurs les délégués, nous n'avons nullement la sotte prétention d'être parfaits (qui l'est d'ailleurs?); c'est pourquoi nous acceptons volontiers les remarques que vous nous ferez ici, à la condition qu'elles soient faites avec franchise et en toute objectivité.

En mon nom et en celui de mes collègues, je remercie les présidents qui, dans leur rapport, nous ont adressé des paroles encourageantes et de sincères remerciements.

A vous tous, chers délégués, je dis un chaleureux merci pour votre précieuse collaboration sur laquelle nous espérons pouvoir encore compter à l'avenir. Et lorsque, bientôt, nous céderons notre place à des forces plus jeunes, nous aurons du moins la satisfaction d'avoir travaillé avec désintéressement et consciencieusement à la prospérité de notre chère Romande.

Je termine, chers amis de la Romande et vous les braves vétérans, en faisant pour vous, pour vos familles et notre cher pays des vœux cordiaux et bien sincères. Mais peut-être pensez-vous qu'après la sombre année qui vient de finir, il est téméraire de souhaiter du bonheur pour celle que nous venons de commencer?

Certes, elle fut bien triste, cette deuxième année de guerre! Elle fut triste à cause des angoisses qu'elle nous valut, à cause de la pitié qui remplissait nos cœurs en songeant aux malheurs du monde. Et, au surplus, nous avons connu, comme apiculteurs, les durs soucis d'une année misérable.

Pourtant, chers amis apiculteurs, ne perdons pas courage; regardons au contraire d'un œil calme les jours à venir. La pensée des épreuves inouïes qui affligent nos amis les apiculteurs des pays en guerre nous permet de mesurer la chance que nous connaissons encore, nous les fils d'une terre épargnée.

Aussi nous trouvons, dans cette rassurante certitude que nous sommes des privilégiés, une raison suffisante d'espérer dans l'avenir, et de vous dire, malgré la tristesse des temps : courage, confiance et que Dieu nous garde!

Lausanne, le 14 mars 1942.

L. Gapany.

Vétérans 1942.

- 1. Künzli Edmond, Savagnier.
- 2. Gindrat Léon, Tramelan.
- 3. Lovy Marcel, Undervelier.
- 4. Porchet Alfred,

Corcelles-le-Jorat.

- 5. Læsser Ernest, Clarens.
- 6. Bevegnin Hermann,

Vufflens-la-Ville.

7. Moccand Jules,

Curtilles s/Lucens.

8. Marguerat Louis,

Conches (Genève).

9. Failletaz Emile,

Chouilly, Satigny.

10. Catté Georges, Epauvillers.

11. Ménétrey Fritz,

Poliez-le-Grand.

- 12. Stoudmann Alexis, Naz.
- 13. Courvoisier Aimé, Trélex.
- 14. Gianina Emile, Gingins.
- 15. Bignens Henri, Gingins.
- 16. Bory Ernest, Givrins.
- 17. Bindith Fritz, Boudry.
- 18. Roth Charles, Bôle.
- 19. Huber Rodolphe, Orbe.
- 20. Torche Ulysse,

Montborget (Fribourg).

21. Vorlet Henri,

Domdidier (Fribourg).

Communiqués

Bascules. Nous ne soupçonnions pas, quand nous nous sommes chargé de ce travail, les difficultés que nous rencontrerions. Nous prions les souscripteurs de prendre patience. Si les livraisons ne peuvent être faites selon le désir de chacun, nous ferons notre possible pour que chacun soit satisfait cependant. En tout cas, qu'on se rassure, les sommes payées seront remboursées, sans frais pour vous.

Si l'expédition des bascules peut se faire avant que paraisse un nouvel avis, prière de renvoyer les emballages, franco, à l'expéditeur (et non pas au rédacteur).

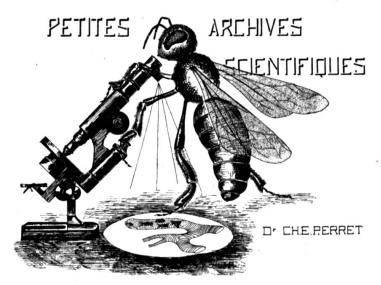
Plans de ruche. — M. Lacroix, ingénieur à Genève, Chemin de Fossard 4, nous a fait parvenir des plans cotés soigneusement, soit pour la Dadant-Blatt, soit pour la Dadant-Type. Ces plans coûtent fr. 5.25 (frais de copie). En outre, un menuisier, qui a travaillé sur les plans de M. Lacroix, s'offre à préparer les pièces de bois pour le prix de fr. 39.— D'autres menuisiers feraient sans doute aussi ce travail. Nous ne citons pas de noms, n'ayant aucun intérêt à le faire savoir et même désirant éviter toute réclame injustifée. Ce prix de fr. 39.— s'entend pour pièces non montées

du corps de ruche, en pin, ainsi que les supports et la planche de vol, le reste en sapin. S'adresser à M. Lacroix, ingénieur, et non au rédacteur.

Nous faisons cela en réponse à de très nombreuses demandes de plans, mais constatons ce que nous avons déjà dit : une ruche bien faite et en bon bois revient au prix que demandent nos fabricants faisant des annonces dans notre Bulletin.

On nous a demandé aussi le prix à demander ou à payer pour une ruche complète, prête à la récolte au printemps prochain. Après consultation de côté et d'autre, c'est le prix de fr. 200.—pour une ruche prise sur place qui a été l'appréciation générale et de base.

Schumacher.



Quelques considérations sur l'acariose

Par une belle journée de juin, vous êtes dans votre rucher, à observer le va-et-vient des butineuses qui tombent sur la planche de vol, chargées de pollen et de nectar; n'est-ce pas là une de nos plus belles jouissances? Tout à coup, une musique bien connue vous fait lever la tête; c'est un essaim qui tourbillonne au-dessus de vous et paraît venir de la forêt voisine; il se pose à quelque distance, comme s'il sentait qu'il n'était pas de la maison; oh! la belle grappe et si facile à ramasser.

Que feriez-vous?

J'entends déjà les réponses. « Si personne ne vient le réclamer, il est ma propriété. Je le mettrai en ruche sur de belles cires gaufrées, bref, je lui donnerai les soins que réclame un essaim. » Très bien, j'agirais de même.

C'est chose faite, l'essaim bâtit à merveille, la reine pond ; au bout de quelques semaines, on voit de superbes plaques de couvain operculé ; la colonie se développe, elle amasse ses provisions d'hiver. Tout va bien. L'automne est là, c'est la mise en hivernage,... et au printemps suivant, c'est un désastre ; de nombreuses ruches sont mortes, les autres ne valent guère mieux.

L'essaim volage que vous avez cueilli et introduit dans votre apier, était atteint d'acariose, et pourtant il ne présentait aucun symptôme apparent de maladie; il a infecté toutes vos abeilles et au printemps suivant, la débâcle s'est produite.

La première partie de ce récit est authentique; le fait s'est produit au mois de juin dernier; le drame se serait certainement consommé si l'apiculteur en question n'avait pris la précaution d'envoyer une vingtaine d'abeilles au Liebefeld, dans de courant de juillet. La réponse suivante, soulignée en rouge, ne tarda pas:

« Votre colonie est atteinte d'acariose à 90 %. » Ce cas était particulièrement intéressant : il s'agissait de voir si l'infection s'était déjà propagée dans le rucher. Le 9 août, le Dr Morgenthaler, accompagné de deux aides et de l'inspecteur en chef, se rendent sur place, avec microscopes et matériel de dissection; merveilleuse organisation que ce laboratoire ambulant installé devant la porte d'une lessiverie à l'abri du vent : nous profitons de féliciter et de remercier « le Grand Chef » pour sa grande compétence et son dévouement. L'un d'entre-nous prélève dans chacune des ruches de l'apier, qui en compte quarante, une vingtaine d'abeilles, en se faisant naturellement copieusement piquer; le deuxième coupe les tranches de thorax où se trouvent les trachées; les deux autres dissèquent et examinent les trachées sous le microscope. En trois heures de travail assidu, les 40 colonies sont analysées : aucune des 4500 trachées examinées ne révèle la présence d'acares, ce qui ne signifie pas que le rucher soit absolument franc, puisque l'analyse ne porte que sur 10-15 abeilles par colonie. Il est même très probable que l'infection se soit déjà transmise à un faible pourcentage d'abeilles. Le rucher est suspect et doit être traité.

Un fait découle de l'arrivée de l'essaim volage: l'acariose règne dans le voisinage, il faut la découvrir. Ordre est donné aux inspecteurs régionaux de prélever des abeilles dans toute la région, ce qui permit de découvrir trois foyers, dont l'un dans un grand rucher de 50 colonies; ce dernier, grâce à l'amabilité et la compréhension de son propriétaire, deviendra un rucher d'expérience; il sera divisé en 4 groupes:

1er groupe : Traitement au remède de Frow.

2me » Traitement avec la nouvelle formule de Frow.

3me » Traitement avec un nouveau produit.

4me » Groupe témoin (non traité).

Nous vous donnerons des nouvelles le printemps prochain.

Je voudrais tirer quelques conclusions.

- 1. On croit volontiers qu'un essaim naturel est le produit normal d'une ruche saine et vigoureuse; ce n'est donc pas toujours le cas.
- 2. L'essaim en question était de race italienne; cette dernière n'est pas moins réfractaire que la race noire; la reine elle-même était fortement atteinte.
- 3. Les symptômes extérieurs de l'acariose n'existent pas en été. En effet les parasites pénètrent dans les trachées des jeunes abeilles et comme la longévité de l'abeille ne dépasse pas 6 semaines, l'acare n'a pas le temps de commettre ses méfaits; l'abeille n'a pas l'air d'être incommodée par la présence de ses hôtes; il en est tout autrement pendant la longue période de réclusion; les acares se développent en grand nombre; la trachée est bourrée de parasites à tous les stades: œufs, larves et adultes; ces derniers, pour se nourrir, sucent le sang de l'abeille au travers des parois de la trachée, la détruisent même à tel point qu'aux premières sorties du printemps, les abeilles, croyant prendre leur vol, tombent; une sorte d'asphyxie a paralysé les muscles des ailes. Ces sorties sont si caractéristiques qu'elles sont un signe infaillible de l'infection.
- 4. Il faut être d'une extrême vigilance; l'acariose est beaucoup plus répandue qu'on ne le croit généralement; si l'on procédait à une analyse des abeilles de toutes les colonies du canton, on découvrirait certainement des foyers insoupçonnés, et même si l'analyse était négative, ce ne serait pas une preuve absolue de santé. En effet on examine au maximum 20 abeilles par ruche sur une moyenne de 50.000 abeilles que compte une famille.
- 5. Y a-t-il un remède efficace contre les acares? oui, le remède de Frow, reconnu comme tel par l'Office vétérinaire fédéral. Est-il donc possible de se débarrasser de cette insidieuse maladie? Il paraît logique de répondre par déduction : « oui » et pourtant je réponds : « non », et pourquoi ? Parce que les apiculteurs sont une race spéciale de gens charmants, très intelligents du reste, mais très entêtés, orthodoxes, en général assez fermés aux découvertes scientifiques ; à quoi sert alors d'avoir un institut bactériologique avec une section pour les maladies des abeilles, si l'on ne veut pas appliquer les directives sûres et contrôlées de cet établissement.

Tant que chaque apiculteur ne traitera pas régulièrement ses abeilles préventivement avec le remède préconisé, tant qu'il y aura des dissidents, on n'éliminera pas l'acariose; il faudrait que l'application du liquide de Frow fasse partie des travaux de mise en hivernage. Il est absolument erroné de croire que ce remède ait fait périr des colonies. Ceux qui répandent cette idée nuisent à la collectivité, en entravant la lutte entreprise. Le jour où l'esprit de solidarité existera parmi tous les apiculteurs, ce jour-là, l'acariose sera vaincue, mais nous en sommes encore loin, car la persuasion est insuffisante et inopérante.

Dr C. E. Perret, Crêt-du-Locle.



Encore l'essaim de M. Berger

Notre rédacteur a reçu de ce vétéran une nouvelle lettre au sujet du bidon et de l'essaim qu'on lui avait volés (voir Bulletin de novembre). Cette lettre est la troisième et elle est un peu longue; M. Schumacher nous demande de la résumer. Voici les faits:

L'essaim volé est ressorti de la ruche où son acquéreur l'avait logé; ce dernier l'a suivi et l'a vu entrer dans une ruche d'un apiculteur du village. Il l'a réclamé et le nouveau détenteur a refusé de la rendre. M. Berger a alors déposé une plainte contre le voleur présumé qui, ne possédant pas d'abeilles, ne peut pas avoir d'essaims, même volages. Malgré ses dénégations, l'amateur fut reconnu coupable. D'autre part, l'essaim fut rendu à son légitime propriétaire, qui semble avoir retiré sa plainte.

Nous regrettons ce dernier geste car, sans demander que les voleurs d'abeilles soient, ainsi que cela se pratiquait autrefois dans certaines contrées d'Allemagne, pendus avec leurs propres boyaux à l'endroit où ils avaient commis leur vol, il est bon que les malfaiteurs soient punis, même s'ils sont insolvables. C'est d'ailleurs pourquoi les statuts de notre assurance contre le vol exigent formellement qu'une plainte soit déposée dans les vingt-quatre heures après la constatation d'un
vol ou d'une déprédation; on nous pardonnera de répéter que
cette obligation ne souffre aucune exception.

Dans le *Bulletin* de novembre, M. Berger dit que certaines dispositions de la loi concernant les essaims sont peu claires. M. Borloz a émis une opinion semblable dans une réunion de la section des Alpes (*Bulletin* de décembre). Si M. Schumacher

le permet, nous examinerons cette question dans un article spécial.

Quelques chiffres

D'après le *Sudeten Imker*. Par un jour de bonne récolte 50,000 abeilles rentrent à la ruche chargées de pollen ; ce pollen pèse 1,250 kg. et il faut 0,145 grammes pour élever une ouvrière, donc 21,73 kg pour l'élevage des 150,000 abeilles, produit de la ponte d'une bonne reine pendant une saison.

Les insectes visitant un arbre en fleur furent comptés pendant un temps déterminé; on observa 3 guêpes, 22 coléoptères divers, 23 fourmis, 24 mouches, 40 bourdons et 823 abeilles. Ces dernières constituaient donc, dans ce cas, le 88 % de tous les insectes pollinisateurs.

Autre observation : deux pruniers de reines-claude de même dimension étaient voisins l'un de l'autre. Les abeilles eurent libre accès à l'un d'eux et furent empêchées de visiter l'autre. Le premier donna 295 fruits pesant 9.80 kg, le second 21 fruits du poids total de 0,460 kg.

Aération et humidité

D'après le Dr Dreter, 15 litres d'oxygène sont nécessaires chaque jour à une ruche pendant l'hiver et une même quantité de gaz carbonique doit en sortir. La respiration des abeilles produit en outre 17 grammes de vapeur d'eau. Pour fournir ces 15 litres d'oxygène, 75 litres d'air doivent passer en 24 heures par le trou de vol et il n'est pas endispensable pour cela que ce dernier soit trop largement ouvert, une ouverture relativement petite suffit pour assurer une ventilation normale.

Le remplacement de l'air de la ruche par l'air extérieur est dû à deux causes: la circulation et la diffusion. La première est produite par le vent qui frappe le trou de vol, par les variations de la pression atmosphérique et les changements de la température. La diffusion repose sur le fait que les gaz ayant une densité différente ont tendance à se mélanger. Le remplacement de l'air chaud de la ruche par l'air froid de l'extérieur doit par conséquent être limité à ce qui est nécessaire. Avec un trou de vol trop fermé, l'humidité et la moisissure sont à craindre. S'il est trop grand, la ruche reste sèche, mais la consommation sera plus forte. Comme en toutes choses, le juste milieu s'impose; mais il est difficile de le déterminer exactement.

Plus de miel artificiel

Une ordonnance de l'Office de l'alimentation du Reich interdit pour l'Allemagne la fabrication du miel artificiel et des marmelades contenant plus d'une quantité déterminée de sucre.

J. Magnenat.

Apiculture et arboriculture

A l'occasion de visites dans des vergers vaudois et valaisans, j'ai pu me rendre compte que l'importance du rôle de l'abeille dans la fécondation des arbres fruitiers n'est pas encore comprise partout. Si les autorités accordent à l'apiculteur du sucre pour nourrir ses abeilles, ce n'est pas pour lui permettre de récolter du miel, mais bien parce que l'abeille est indispensable à la fécondation des arbres fruitiers.

Avant de parler du rôle de l'abeille dans la fécondation des arbres fruitiers, examinons en quelques mots cette fécondation elle-même :

Il y a lieu de distinguer entre « auto-fécondation » et « fécondation croisée ». Dans le premier cas, l'arbre est fécondé par son propre pollen ; dans le second (plus fréquent chez les pommiers et les poiriers), l'arbre doit être fécondé par un autre de même fruit, mais d'une espéce différente.

Les trois principaux agents de la fécondation sont : le vent, la pluie, les insectes. Pour les arbres fruitiers, le vent et la pluie ne jouent qu'un rôle minime ; ce sont les insectes qui fécondent leurs fleurs et presque essentiellement les abeilles. En effet, les arbres fruitiers fleurissent tôt au printemps, alors qu'il n'y a encore que fort peu d'autres insectes. Les abeilles étant les mieux pourvues pour ce travail, ce n'est donc que sur elles que l'on peut compter pour la fécondation. On pourrait même dire : pas d'abeilles, pas de fruits.

Voyons maintenant comment l'abeille accomplit ce travail de fécondation. Son corps étant recouvert de poils, ceux-ci, alors qu'elle butine, retiennent les grains de pollen et, tandis qu'elle récolte du nectar ou du pollen, l'abeille féconde automatiquement les fleurs qu'elle visite. Il est à remarquer que c'est précisément au moment où les abeilles sont indispensables aux arbres fruitiers que ceux-ci sont aussi nécessaires à la vie de la ruche. C'est, en effet, à cette époque que l'élevage du couvain atteint (ou devrait atteindre) le maximum d'intensité et, par conséquent, où la consommation du pollen est la plus forte.

Le verger.

La disposition des arbres fruitiers dans un verger est de première importance. Elle permettra, ou non, aux abeilles d'accomplir la fécondation; la raison nous en apparaîtra plus loin.

Un verger qui se compose d'une seule espèce d'arbres rend évidemment impossible la fécondation croisée. Il y a donc lieu d'alterner les espèces d'un même fruit. La meilleure façon de procéder est de planter tous les quatre arbres un arbre dont le pollen féconde les autres. On peut aussi alterner quatre rangées d'une espèce avec quatre rangées de l'espèce fécondante. Si l'on possède déjà un verger qui n'est composé que de la même espèce, on peut surgreffer quelques arbres avec l'espèce correspondante. Voici une liste de quelques pommiers et poiriers avec les espèces qui sont les plus favorables à leur fécondation :

	Sont fécondées :	Par:
Pommes	Reine des reinettes	Belle-Fleur jaune Rose de Berne Reinette ananas
	Reinette de Champagne	Calville de Dantzig Ontario
	Belle de Boscoop	Bismarck Ontario Reine des reinettes
	Reinette du Canada	Reinette ananas Ontario Reinette de Champagne Calville de Dantzig
	Gravenstein	Rose de Berne Klarapfel
Poires	Bon Chrétien Williams	Duchesse d'Angoulême Beurré Hardy Doyenné du Comice
	Beurré Hardy	Doyenné d'Hiver Doyenné du Comice
	Curé	Beurré Hardy Bon Chrétien Williams
	Doyenné d'Hiver	Bon Chrétien Williams

Il y a cependant encore une condition à remplir pour trouver l'espèce parfaite et qui pourrait modifier l'ordre ci-dessus, c'est que les deux espèces aient les mêmes qualités mellifères, sinon les abeilles butineront davantage sur l'une que sur l'autre.

Il serait très intéressant de savoir si des arboriculteurs ont déjà noté des observations à ce sujet et tous renseignements sur cette question seraient reçus avec reconnaissance par le soussigné.

Le rucher.

Un autre facteur essentiel pour la fécondation est la disposition des ruches dans le verger.

L'idéal serait de placer les ruches à 200 mètres les unes des autres, mais cette solution augmenterait considérablement le travail de l'apiculteur. Une autre façon de les disposer, plus pratique et presqu'aussi efficace, est de placer des groupes de ruches (une dizaine par exemple) à égale distance du centre et des bords du verger. Il est certain que dix ruches convenablement groupées donneront des résultats infiniment supérieurs à quarante ruches disposées à une extrémité du verger.

Examinons les raisons qui dictent cet espacement: On ne se

rend en général pas assez compte de l'influence des conditions atmosphériques sur le vol des abeilles. On admet que les abeilles volent jusqu'à 4 et 5 kilomètres. Ceci est exact pour autant que les conditions atmosphériques soient parfaites et qu'elles y soient poussées par l'absence de nectar ou de pollen à proximité de la ruche.

Des expériences faites au printemps, pendant une période de quinze jours, ont démontré que s'il y avait cent abeilles sur les arbres à proximité immédiate du rucher, on n'en trouvait plus que cinquante sur les arbres situés à 50 mètres de distance et dix seulement sur ceux éloignés de 100 mètres. D'autres expériences, portant sur l'influence du vent, ont prouvé que par un vent de 10 km. à l'heure, on ne trouvait qu'une dizaine d'abeilles par arbre et que si la vitesse du vent augmentait à 20 km. à l'heure, on n'en trouvait plus qu'une ou deux. Ceci prouve que les abeilles n'ont une action sur la fécondation des arbres fruitiers que dans un rayon de 80 à 100 mètres de la ruche.

C'est donc ce fait qui déterminera la position des ruches dans le verger.

(A suivre.)

L'élevage des reines pour son rucher

Les grandes ruches, Dadant, Burki-Jeker, Alpina etc, ayant des cadres de 10 à 12 dm², exigent une ponte en rapport avec leur volume. Les reines âgées ou peu fécondes doivent par conséquent être remplacées, car les colonies médiocres sont une source de déboires.

Malgré ces faits certains, les apiculteurs amateurs renoncent généralement à ces remplacements, dans l'idée que l'élevage des reines est une affaire trop compliquée.

Dans l'intention de rassurer les hésitants, les quelques renseignements suivants sont donnés, aussi simplement qu'il m'est possible de le faire.

Souches — Oeufs

Il est très important de prélever les cadres ou les œufs dans les colonies qui ont donné les meilleurs résultats. Pour réussir il est spécialement recommandé de ne prélever que les cadres dont les cellules d'ouvrières contiennent des œufs pour la première fois. Les cadres ayant déjà contenu du couvain ne conviennent pas à moins que dans les bords il y ait des œufs dans des cellules vierges. Il est bon de se souvenir de ce principe pour toutes les opérations d'élevage ainsi que pour la formation des essaims artificiels.

Matériel

Des petites ruchettes à 1, 2 ou 3 cadres peuvent parfaitement convenir. Il est bien de prévoir un dispositif permettant une introduction facile des reines.

Les ruchettes à deux compartiments juxtaposés, ayant cha-

cun un cadre exigent peu d'abeilles et permettent l'élevage simultané de deux reines.

L'on peut se procurer ce matériel auprès des constructeurs. Sur demandes, de plus amples détails peuvent être donnés. Il est recommandé de faire les préparatifs durant la mauvaise saison, de ne pas attendre le dernier moment, alors que les apiculteurs sont occupés au rucher.

Toutes les reines élevées ne sont pas d'égale valeur, il est avantageux de les soumettre à une épreuve dans des ruchettes de plus grandes dimensions, avant de les introduire.

Méthodes d'élevage

Il y a possibilité de recourir à plusieurs méthodes, savoir :

- 1. en utilisant les cadres de hausse contenant du couvain,
- 2. en plaçant un essaim sur cadres de hausse ou cadres divisibles,
- 3. en tirant profit des cellules royales prélevées dans les colonies,
- 4. en utilisant les reines surnuméraires des essaims secondaires,
- 5. en conservant une reine de choix que l'on doit remplacer vu son âge.

La méthode pour l'élevage en grand avec prélèvement des larves dans les cellules convient surtout aux professionnels, elle ne sera par conséquent pas décrite dans cet article.

1. En utilisant les cadres de hausse contenant du couvain.

Sur les colonies fortes, ayant une reine prolifique, il ne faut pas placer des cadres de hausse contenant des cellules de mâles, pour éviter autant que possible une extension du couvain de bourdons.

Dès que les cadres de ces hausses contiennent du couvain de tout âge, avec des œufs dans les cellules vierges, si possible du miel et du pollen, ils pourront être prélevés pour former les ruchettes.

Le prélèvement sera fait au milieu d'un beau jour lorsque les butineuses sont au travail, afin d'obtenir surtout de jeunes abeilles.

Quelques minutes avant de prélever les cadres, il est bon de les asperger d'eau miellée, ils se recouvrent d'abeilles et la manœuvre est bien facilitée. Pour les ruchettes à deux compartiments, il convient de prélever deux cadres au même moment.

Les cadres complètement recouverts d'abeilles sont introduits dans les ruchettes aérées, donnez au besoin un peu de miel et placez cet essaim en miniature dans un local sombre.

Vers la fin du jour, la ruchette sera transportée à plus de 4 km., auprès du rucher d'un ami possesseur de bonnes colonies. Elle sera laissée à cet endroit jusqu'au jour où la reine aura commencé sa ponte afin qu'elle soit fécondée loin de votre rucher, pour éviter la consanguinité.

Si le temps est favorable, la ponte commencera vers le 22me jour après la formation du nucléus. Pour le cas où l'on voudrait continuer l'élevage sur ce même noyau, il faut attendre que la reine ait pondu sur les 2/3 du cadre avant de la prélever.

Le fait de constater plusieurs œufs dans la même cellule est l'indice d'une reine prolifique.

Il est prudent de munir l'entrée d'une grille à reine, après la fécondation, pour éviter l'évasion de la minuscule colonie; ce sont précisément les bonnes reines, celles qui s'estiment trop à l'étroit, qui vont chercher ce fameux espace vital.

Pour continuer l'élevage sur le même nucléus, après le prélèvement d'une première ou d'une deuxième reine, il est nécessaire que le cadre contienne des œufs dans des cellules vierges. Si ce n'est pas le cas, il faut remplacer le cadre et attendre la nouvelle ponte sur le cadre neuf, avant de prélever la reine.

2. En plaçant un essaim sur cadres de hausse ou sur cadres divisibles.

Moins il y aura de parenté dans un rucher, plus résistantes et plus actives seront les abeilles. Il est donc bon de temps en temps de renouveler le sang par un essaim de provenance éloignée.

Cet essaim sera placé sur cadres de hausses ou cadres divisibles. Les rayons seront prélevés et l'élevage sera fait comme il est indiqué au chapitre précédent.

3. En tirant profit des cellules royales prélevées dans de bonnes colonies

N'oubliez pas de visiter une bonne colonie qui vient de donner un essaim primaire, vous y trouverez généralement de beaux alvéoles royaux. Dès qu'ils seront mûrs, ce que vous pouvez constater par l'usure de la pointe, vous procéderez comme suit :

Les alvéoles royaux sont introduits dans des nourriceries avec une dizaine d'abeilles et un peu de miel. Ces nourriceries seront groupées dans un cadre et laissées dans la ruche.

Au fur et à mesure des éclosions, les ruchettes seront formées comme il est indiqué au chapitre suivant.

4. En utilisant les reines surnuméraires des essaims secondaires.

L'on trouve parfois jusqu'à 5 ou 6 reines dans les essaims secondaires. Ces essaims se divisent parfois en plusieurs groupes ayant chacun une ou deux reines. Il est donc très important de ne pas laisser perdre ces reines. Il faut les séparer et les utiliser pour la formation des nuclèus.

Les petits groupes sont examinés et introduits dans les ruchettes lorsque la reine a été constatée, au besoin ils peuvent être renforcés.

Le groupe principal sera placé sur cadres de hausse ou cadres divisibles. Chaque cadre sera visité, ceux qui contiennent une reine seront introduits dans les ruchettes. L'on peut simplement fouiller l'essaim, prélever les reines et donner à chacune les abeilles nécessaires.

Les nucléus formés seront déposés dans un local sombre et transportés le même soir. Toutefois ils peuvent être laissés à proximité du rucher le *surlendemain soir*, car les abeilles provenant d'essaims ont moins tendance à rentrer à la ruche mère. Il est cependant nécessaire de placer une grille à reine pendant deux jours et les surveiller au moment de la fécondation, car ces groupes d'essaims secondaires prennent volontiers la clé des champs. Il y aura lieu de prendre les précautions d'usage pour introduire la reine si des abeilles sont prélevées dans d'autres ruches.

5. En conservant une reine de choix que l'on doit remplacer vu son âge.

Il vous arrivera certainement de regretter une très bonne reine de 3 ans, que vous n'avez cependant pas intérêt à laisser encore une année dans une colonie.

Pour lui prolonger l'existence, pour la faire profiter d'une retraite bien méritée, utilisez-la pour l'élevage en procédant comme suit :

Cette reine est introduite avec les précautions nécessaires dans une ruchette avec un groupe suffisant d'abeilles.

Dix jours après, vous pourrez la prélever et l'introduire dans une autre ruchette et ainsi de suite.

Les ruchettes privées de leur reine, mais ayant du couvain et des provisions, procèdent de suite à un élevage facile, rapide, qui vous donnera bien des satisfactions.

Il va sans dire qu'il peut être exécuté de la même manière avec une reine de choix achetée chez un bon éleveur.

Essayez, ce n'est pas si compliqué.

Le Pâquier, décembre 1942.

P. Pasquier.

Les abeilles suisses se font-elles payer plus cher qu'ailleurs?

Au risque de soulever un tollé général et de me faire honnir par mes collègues apiculteurs, je tiens à répondre à la question ci-dessus, posée dans le *bulletin* de décembre 1942, et cela en tant qu'étranger ayant pratiqué l'apiculture dans des pays d'outre-mer et en Suisse.

Il est évident que pour un profane une abeille est semblable à une autre abeille et par conséquent toutes les abeilles du monde devraient rapporter la même quantité de miel. Ce qu'il ignore, c'est que le travail de l'apiculteur entre pour une très grande part dans la production de ce miel. Cependant, la question posée par le journaliste bernois se justifie. Reconnaissons-le en toute franchise : le prix du miel suisse est extrêmement élevé. Il ne sert à rien de vanter sans cesse les vertus bienfaisantes de cet aliment si on en rend le prix inabordable pour la grande majorité des bourses.

Je poserai à mon tour une question : « Les abeilles suisses pourraient-elles se faire payer moins cher? » Certainement oui. Le coût de production du miel en Suisse peut être abaissé et cela de deux façons : d'une part en augmentant la moyenne de la récolte, d'autre part en diminuant les frais d'exploitation. Si l'on examine le bilan d'un rucher, on s'apercevra que la plus grande partie des frais d'exploitation sont représentés par les heures de travail de l'apiculteur qui sont beaucoup trop nombreuses. C'est à cela qu'il faut remédier. Les méthodes appliquées en Suisse et les ruches que l'on y trouve sont complètement surannées. Il existe sur le marché suisse plus d'une demi-douzaine de types de ruches et pourtant, jusqu'à il y a une année, il était impossible de se procurer une ruche moderne spécialement conçue pour répondre aux exigences du climat suisse.

La ruche D. B., qui est la plus répandue en Suisse romande est inutilisable pour l'application de méthodes modernes. Cependant, la D.B. peut devenir, avec de légères modifications, une ruche typiquement moderne, et elle est utilisée sous cette forme dans certains grands ruchers de France. On trouvera sa description dans le traité d'apiculture d'Alphandéry. Il suffirait d'y apporter quelques modifications supplémentaires pour qu'elle convienne parfaitement à l'application de méthodes d'apiculture intensive en Suisse.

Si l'apiculture suisse est si en retard, il faut en rechercher la cause dans le manque de concurrence. Rares sont en Suisse les personnes qui vivent uniquement de l'apiculture. C'est un passe-temps plus qu'un métier. D'autre part, la production indigène est en général facilement absorbée par le marché suisse et le client cherche l'apiculteur plus que celui-ci ne cherche le client. En sera-t-il toujours ainsi? Le consommateur suisse ne se lassera-t-il pas à la longue et ne finira-t-il pas par acheter du miel étranger, un peu moins bon peut-être, mais considérablement meilleur marché? N'oublions pas qu'en Amérique le miel se vendait, avant la guerre, 60 centimes le kilo; il pour-

rait bien, à un moment donné, en arriver de grandes quantités sur le marché suisse!

Apiculteurs, pensez à l'après-guerre; c'est maintenant qu'il vous faut changer vos méthodes, qu'il vous faut moderniser vos ruchers, demain ce sera trop tard et trop cher.

E. P. Townley.

(Réd.) La crainte, exprimée par M. Townley au premier paragraphe, risque bien de ne pas être vaine. Et cependant, nous ouvrons volontiers notre Bulletin à cette opinion : il faut regarder les choses en face, bien qu'il ne faille pas se préoccuper trop des opinions émises dans certains milieux : on leur donnerait le miel gratis, qu'ils demanderaient encore à être payés pour le manger.

Toutefois, nous observons d'abord que les circonstances en Suisse sont bien différentes, ce qui est déjà une justification

partielle (et non partiale) du prix demandé.

Ensuite nous ferons remarquer que les comptabilités apicoles, fournies depuis bien des années et rigoureusement contrôlées, ont fourni des chiffres de base pour la fixation du prix du miel. Ce ne sont pas des chiffres fantaisistes, et ceux qui ont trait au travail fourni ne sont pas en l'air, mais tout près de la réalité. Nous sommes bien près de croire que si les apiculteurs marquaient toutes leurs heures de travail, le prix de revient du miel en serait sensiblement augmenté.

Il ne faut pas non plus juger du prix actuel pour accuser le miel suisse d'être « extrêmement élevé ». La preuve, c'est que malgré une récolte moyenne, on ne trouve plus de miel à acheter. Nous n'allongerons pas notre « gendarme » sur ce point.

Une autre chose encore: combattre le prix élevé du miel suisse en augmentant la récolte... mais je ne crois pas qu'il existe aucun apiculteur qui ne demande cela et depuis longtemps. Mais désirer et réaliser restent encore deux choses assez différentes. Avec l'extension actuelle des cultures, ce n'est pas vers une augmentation de la production du nectar que nous allons et les moyens d'augmenter la récolte sont encore à trouver, plus facilement dans un article que dans la pratique. Malgré toutes les découvertes, on n'a pas encore trouvé le moyen de chasser les nuages, ni d'empêcher la pluie au moment de la floraison, ni de modifier la température et les conditions de sécrétion du nectar. Les ruches les plus populeuses n'y peuvent rien quand les conditions de récolte ne sont pas favorables.

C'est ainsi pour le moment, en attendant qu'on ait pu remplacer Celui qui, présentement encore et depuis longtemps, dirige les destinées du monde.

La discussion est ouverte.

Réponse à la question de M. E. Carnal du «Bulletin» de décembre 1942

La ruche D. B. qui est une modification de la D. T. a un volume à peu près égal à cete dernière. M. Blatt qui était Suisse et qui a donné son nom a sa ruche modifiée, avait déjà reconnu que les ruches américaines étaient trop grandes pour notre pays à courtes récoltes. Il a voulu donner latéralement la possibilté de réducton du corps de ruche par l'emploi des planches de partition. Cet argument, valable pour le nid à couvain, ne l'est plus pour la hausse. Tout apiculteur expérimenté connaît la période critique de la pose des hausses et son action néfaste sur le développement de la colonie lorsqu'un abaissement de la température intervient brusquement.

C'st la raison pour laquelle je donne la préférence aux ruches à 10 cadres; qu'elles soient placées en plein air ou en apier-pavillon. Il est rare qu'en avril, lorsqu'apparaît la première récolte, nos ruches Dadant aient plus de 9 à 10 cadres occupés. A ce moment-là, si l'on désire profiter de la récolte, il faut mettre une hausse, mais une hausse de dimensions proportionnées à la force de la colonie; quitte d'en placer une deuxième au-dessus lorsque la récolte s'annonce bonne et que la températur se réchauffe. Le développement des colonies se fait plus facilement dans le sens de la hauteur que latéralement. On voit très souvent des reines pondre dans la hausse, alors que les cadres des bords sont encore vierges de couvain. Le système Burky-Jeer, avec ses grands cadres plus hauts que larges, est

Nous avons notre système, il a un caractère romand, gardons-le. S'il a des défauts, il a aussi des avantages incontestables. Dans la mesure du possible, diminuons les uns et augmentons les autres.

supérieur à la Dadant à ce point de vue.

Echallens, le 13 décembre 1942. Luc. Delacrétaz.

Réponse à « un petit renseignement »

(Voir No 12 du Bulletin de 1942, page 382.)

Edouard Bertrand, dans sa fameuse Conduite du Rucher, recommande aux commençants 3 modèles de ruches : la Layens, la Dadant (type et modifiée) et la Burki-Jeker. Et il ajoute encore ceci : une fois le choix fait, faire la commande à un fabricant et se garder d'y apporter aucune modification quelconque.

Ainsi donc, M. Ernest Carnal mon jeune collègue, acquérez d'un constructeur consciencieux une Dadant-Blatt classique, puisque c'est ce modèle que vous comptez adopter, et peuplez-la le moment venu.

Mais auparavant, procurez-vous un bon livre apicole et étu-

diez-le. Lisez, relisez, pénétrez-vous du manuel de Bertrand, par exemple; il n'a pas son pareil que je sache. Le baron von Berlepsch n'a-t-il pas déjà dit il y a longtemps : avant tout apprenez la théorie, sans cela vous ne serez jamais que des gâte-métier!

Bien préparé et muni d'un excellent outil, vous pourrez alors vous mettre aux abeilles avec assurance et, je l'espère, succès.

Mes bons vœux pour ces premiers pas.

Actuellement se manifeste une tendance à vouloir diminuer la capacité de nos Dadant d'au moins deux cadres. D'aucuns vont même jusqu'à remettre en question le format de ceux-ci. Au reste, la chose n'est point nouvelle. Faut-il s'étonner, après cela, si le débutant est hésitant et partagé sur ce qu'il doit faire!

Gardons nos ruches telles que nos maîtres les ont réalisées;

elles sont excellentes.

A mon sens, tout changement apporté en particulier sur les deux chefs précités serait, à n'en pas douter, une erreur et un désavantage. Les preuves, le cas échéant, peuvent être fournies.

Du 15 décembre 1942.

A. Porchet.

Réponse à une question

M. Ernest Carnal demande quel nombre de cadres il faut prévoir pour des ruches à installer dans un rucher. Les avis seront fort différents et dépendront des habitudes, de la contrée, de la récolte. Pour notre part, nous pensons que 9 cadres et deux partitions forment un volume suffisant. Si l'on enlève une partition, la ruche peut avoir 10 cadres. Nous les employons bien rarement, préférant mettre la hausse sur 8 cadres, si la récolte donne ou même s'annonce.

A. G.

En cours de route

Que de choses vues, entendues pendant une longue carrière! Deux des plus typiques datent des inspections de loque en 1910. Une instruction préparatoire, méticuleuse avait été donnée aux apiculteurs nommés à cet effet. Naturellement, on nous présenta des rayons atteints de maladies diverses. Documentés, sûrs de notre affaire, on est parti au travail avec pleins pouvoirs pour détruire sans indemnité et c'est ce qui compliqua les affaires. Sous le pont d'Allaman, le papa Robert, fortement original, m'interdit l'entrée de son rucher. Je cours quérir le gendarme qui fut accueilli et comment! En désespoir de cause, on dut recourir à la préfecture et à l'amende. A Burtigny, deux malcommodes placèrent un énorme dogue sur la porte du pavillon. Prestement, j'enfile une feuille de brandt dans l'enfumoir et souffle avec vigueur contre la tête du caniche qui fila en vitesse en râlant. Mes deux gaillards cessèrent de rire et s'approchèrent

conciliants. Un épisode plus gai fut la visite de l'unique ruche de mon camarade de service, M. Grosjean, syndic de St-Oyens.

— Où est cette colonie?

— Là-bas, au coin du jardin.

Il n'y avait que quelques mètres carrés d'orties d'une hauteur impressionnante.

— Mais, je ne la vois pas

— Que si, seulement tu auras deux sortes de piqûres.

Le souvenir m'est si bien resté que je ne lis jamais le récit d'avion tombant en piqué sans repenser aux abeilles à Ferdinand qui arrivaient et repartaient par ce vide de quelques décimètres de largeur et d'au moins un mètre et demi de hauteur. Mon ami Ferdinand vit toujours et la ruche aussi. Les orties recroissent toujours.

Celui qui aime faire des correspondances à la presse est nécessairement curieux. Il sent le bésoin de se documenter, de grouper ses remarques dans l'intérêt des lecteurs. Tout d'abord, emplacement des ruchers. Au milieu d'une forêt de haute futaie, sous de grands arbres, un noyer, jamais. Il faut au printemps le réchauffement des parois par le soleil. A l'abri de la bise et du joran et même de forts vents est l'idéal. Ajoutez-y la proximité d'un chemin de dévestiture, mais à une certaine distance, à cause du danger pour les passants. Et ce danger provient surtout des sentinelles constamment à l'entrée. Elles ne doivent pas voir passer attelages et humains. Dans un de mes ruchers, j'ai dû, à cause de cela, tourner mes ruches du côté opposé, il est vrai, masqué par un tertre contre la bise. Mais, de grâce, n'entassons pas des tas de colonies dans un espace restreint, à moins que ce soit en montagne au moment de la miellée. Il y a tant de jolis coins idylliques, isolés, buts idéals de promenade! Je sais bien que l'inconvénient est l'essaimage sans surveillance. Parmi les moyens d'empêchement, citons le calage de l'entrée de la ruche à 2 ou 3 cm et surtout la mise en place de maisonnettes avec trois cadres bâtis et autant avec cire gaufrée. Chaque année, ce dernier moyen me réussit En mai dernier, deux essaims primaires ne voyant pas arriver le patron ont pris sans autre le lendemain possession des logements meublés. Toutes ces choses, je les ai apprises en cours de route et expérimentées.

Pour terminer, un souvenir genre claque sur une figure. C'était à Allaman, lors de l'enquête pour l'élaboration du fameux livre qui a fini à la première page. L'homme était absent. Madame le prend de haut : « A la fin, fichez-nous la paix avec votre enquête. Cela ne vous regarde pas ». Et la Criblette en jupon me poussa sans autre contre la porte. Evidemment, une pareille crevée ne pouvait finir autrement. H. Berger.

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

NOVEMBRE 1942

Prix moyens suisses

(Communiqués par le Service du Contrôle des prix du Département fédéral de l'économie publique.)

Genève	7.25	Langenthal	7.25
Lausanne	7.25	Rheinfelden	7.25
Vevey	7.25	Aarau	7.20
Aigle	7.20	Lenzbourg	7.25
Yverdon	7.25	Baden	7.25
Payerne	\cdot 7.25	Zurich	7.25
Chaux-de-Fonds	7.25	Winterthour	7.20
Le Locle	7.25	St-Gall	7.25
Berne	7.25	Coire	7.25
Langnau	7.25	Bellinzone	7.25
Bienne	7.25	Lugano	7.25
Granges	7.20	Schaffhouse	7.25
Soleure	7.25		

Prix moyen suisse

7.24

Société romande d'apiculture

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central, tenue à Lausanne, le 11 décembre 1942

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. F. Schumacher, vice-président; elle passe à partir de 11 h. sous celle de M. l'abbé L. Gapany, président.

Tous les membres du Comité sont présents.

Correspondance: Lettre de la nouvelle Section de la Broye fribourgeoise, annonçant sa formation, a démissionné de la Section de la Basse-Broye vaudoise, a envoyé ses statuts, elle comprend 199 membres. Renvoyé à l'assemblée des délégués.

Lettre Section des Alpes, annonçant pour 1943, 253 membres et 57 radiations

De la même section, demandant si dans le règlement des concours de ruchers, ainsi que dans celui du contrôle du miel, il a été tenu compte de leurs propositions. Le Président répondra.

De M. le Dr Perret, La Chaux-de-Fonds, proposant un article sur les phénomènes météorologiques et la production du nectar. Accepté avec plaisir. Propose d'installation d'autres stations d'observations. Renvoyé pour étude.

De M. Indermühle à Fleurier, demandant de supprimer sur le rapport des concours de ruchers, le passage le concernant. Cette demande ne peut pas être prise en considération, un membre ayant passé à l'examen du Jury ne pouvant pas se retirer après coup.

De M. Courvoisier secrétaire du Jury, donnant son avis sur le cas de M. Indermühle, conforme à la décision du Comité.

De la nouvelle section du Chamossaire, demandant son admission à la Romande. Renvoyé à l'assemblée des délégués.

Schumacher annonce que d'après les listes fournies jusqu'à ce jour par les sections pour 1943, il y a peu de radiations par rapport aux autres années.

Walther, donne connaissance de son rapport sur les pesées de ruches en 1942. Approuvé, paru dans le Bulletin.

Gapany, fait rapport sur le cours de montagne, Gruyère et Pays d'Enhaut, très bien réussi grâce au dévouement et à la compétence de M. Loup.

Les dépenses se sont élevées à fr. 901.50.

Thiébaud, 1. soumet sa proposition d'augmentation du coût des annonces. Celle-ci est adoptée sans modification et paraîtra dans le Bulletin. 2. Il fait part que M. Kramer l'informe que le prix des gobelets de vétérans n'a pas changé, soit fr. 6.— pièce plus 10 %, sans escompte, paiement comptant. Inscription fr. 0.10 la lettre. Adopté.

3. Propose une petite modification au réglement du concours d'élevage de reines, en ce sens qu'il aurait lieu dorénavant par région. Adopté.

Rey-Bellet, propose que les articles nécrologiques et les communiqués des sections ne dépassent pas le contenu d'une demi-page du Bulletin. Adopté, sauf circonstances spéciales.

Magnenat donne divers renseignements sur des questions d'assurance. Plusieurs autres questions d'ordre intérieur sont liquidées administrativement. Le secrétaire : O. Niquille.

NOUVELLES DES SECTIONS

Montagnes neuchâteloises

Essaims: Dans le but de faciliter le commerce des essaims dans le cadre de la section, nous avons organisé une « Boîte aux lettres » qui reçoit les offres et les demandes.

Fonctionnement: Tous les membres de la section qui sont amateurs d'essaims pour la saison prochaine, enverront au Dr Perret, Crêt-du-Locle, tél. 2.40.24, leur adresse (éventuellement leur No. de tél. ou celui de l'atelier ou du bureau) en indiquant le nombre d'essais demandés. Cela peut se faire dès maintenant. M. Perret en établira la liste qu'il tiendra à disposition de ceux qui désirent vendre leurs essaims : il suffira que ces derniers lancent un coup de téléphone au 2.40.24 pour obtenir les adresses des amateurs d'essaims.

Dès qu'un membre aura été servi, il n'oubliera pas d'en informer le Dr Perret afin que la liste soit toujours au point.

Nous espérons que ce trait d'union entre l'offre et la demande rendra service à nos membres. Le Comité.

Société d'apiculture de Lausanne

Réunion amicale le 9 janvier 1943 à 20 heures précises, au Café du Midi, Grand Pont 14.

Sujet: Dadant Type ou Dadant Blatt. Nombre de cadres dans le corps de ruche. Le Comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 11 janvier, à 20 h 30 précises, au local, Rue de Cornavin 4.

Sujet: Gauserie et démonstration de M. Ch. Ruckstuhl sur « la meilleure facon de fixer les feuilles de cire gaufrées ».

Côte Neuchâteloise

L'assemblée statutaire de janvier aura lieu le 17, à 14 h. 15, au Cercle libéral, 1er étage, à Neuchâtel. L'ordre du jour comprend les rapports habituels, les nominations des autorités de la section, des délégations à l'assemblée cantonale et à celle de la Romande. Après la liquidation de ces rites annuels, un échange d'idées, de propositions, de vœux, sur notre activité future est prévu. Que chacun y réfléchisse dès maintenant et vienne faire part à l'assemblée du résultat de ses méditations. Il pourra en résulter une vie nouvelle pour notre Côte neuchâteloise.

Prenons bien note de la date du 17 janvier; il ne sera pas envoyé de Le Comité. convocation personnelle.

Société d'apiculture du Gros de Vaud

La section du Gros-de-Vaud n'a certes pas chômé en cette année 42. Après ses deux assemblées règlementaires, après avoir été facilitée pour la vente en gros de sa belle première récolte, voilà qu'en fin de saison son comité, sur l'impulsion de son actif président, nous invite à une agréable et instructive sortie en famille avec participation de la caisse. But: le Valais et plus spécialement l'établissement Rithner à Monthey avec au retour arrêt à Territet.

Pour cela, le comité a choisi le premier bon jour de pluie de l'année, soit le dimanche 27 septembre où d'aucuns s'aperçurent que leurs souliers « coulaient » par cette première épreuve de ce bel été, même un brin trop sec.

Départ d'Echallens à 8 heures, arrivée à Monthey à 11 h. 30. Sur le quai, à notre agréable surprise, voilà le sympathique président de la section de Monthey, M. Vionnet, qui, très aimablement, s'offre pour nous diriger pendant cette première étape. Il se dit heureux de fraterniser avec ces bons Vaudois et nous offre gracieusement, au nom de sa section, le verre de l'amitié.

Après le pique-nique pris en des lieux hospitaliers, c'est la petite grimpée et l'arrivée à notre but tant désiré.

Voilà les souriantes figures de Mme et M. Rithner, ainsi que leur belle famille qui nous ouvrent toutes grandes les portes de leur propriété et de leur science apicole.

Voilà le magnifique jardin avec ses espaliers chargés, ses raisins arrivant à maturité, ses superbes tomates, carottes, etc. Voilà une belle avenue bordée de deux magnifiques rangées de ruches avec trous de vol opposés et toutes avec trou d'aération à l'arrière. Dans le fond, le beau et surtout pratique pavillon. Une planche mobile à chaque ruche permet de constater que le nourrissement est terminé, que les populations sont fortes sur de beaux cadres operculés et que le groupe hivernal n'est pas encore formé. Une disposition spéciale permet de donner au pavillon l'aération et l'éclairage suffisants.

On quitte les abeilles pour pénétrer dans le vaste atelier de construction. Celui-ci est précédé d'un séchoir à bois bien fourni d'une imposante pile de planches qui ne sont utilisées qu'après trois ans de séchage naturel. Il se termine par le magasin où, malgré la forte vente de cette année, se trouvent encore tous les modèles d'articles apicoles. Que dire de tous ces outils perfectionnés et ces machines de précision; quelle exactitude dans les mesures et combien le travail est facilité avec de telles ruches. Le débutant surtout ne devrait employer que ce matériel-là, le goût et l'amour du métier grandiront sûrement. Et nous autres qui examinons cela, pour la plupart paysans et qui avons tous « fabriqué » une ruche en hiver, soi-disant à temps perdu. A la première manipulation en se demande si le mètre dont on s'est servi était bien juste. On s'aperçoit combien la ruche du spécialiste est avantageuse sous tous les rapports. Comme toujours, le temps file trop vite et déjà la voix présidentielle commence à battre le rappel. Mais que voit-on encore comme nouveauté apicole? — De vieux flacons d'un excellent Valais, don gracieux de l'établissement et qui renforce encore cette amitié apicole.

Entre temps, que de questions posées à M. Rithner et fils et à Mme Rithner et fille, et quelle leçon profitable à chacun. Le président remercie chaleureusement et comme il se doit la famille Rithner de son bon accueil et d'avoir sacrifié ce dimanche pour nous.

L'ordre du jour se poursuit et nous voilà à Territet où doit se passer une courte séance administrative et la restauration. Le président des « Alpes » est à la gare, M. Fahkhauser, car c'est lui qui avait bien voulu se charger de faire le nécessaire et c'est dire que nous étions sans souci. Cela se

passe dans une confortable salle du Buffet de la gare où deux questions sont à trancher': la première a trait à la distribution du remède de Frow et la deuxième, plus importante, touche la question du Bulletin: soit son augmentation de 50 centimes ou le statu quo et diminution de pages. Par acclamation l'augmentation est acceptée. Du moment qu'il s'agit du maintien du Bulletin, aucune hésitation n'est permise.

Notre organe corcoratif joue un rôle si prépondérant au sein de notre Romande; il est un ciment si efficace qu'on doit le maintenir à tout prix. M. Fankhauser félicite l'assistance de sa prompte décision. Il relève encore le rôle de notre journal mensuel. Amoindrir le *Bulletin*, nous dit-il, c'est du même coup amoindrir la Romande et son prestige.



La section du Gros de Vaud chez M. Rithner.

Puis ce fut le banquet copieux, excellent, bien servi, en un mot, impossible de faire mieux.

C'est dans cette atmosphère que se termine, malgré la pluie cette admirable journée. Le président Gonet, en son savoureux langage, remercie et félicite M. Fankhauser pour son dévouement à la cause apicole et à cette journée.

Puis ce fut la joyeuse rentrée, mais au contraire de l'essaim qui suit sa reine, ce fut la reine qui suivit de loin, voulant remettre sur le bon chemin certain bourdon séduit par... le vin du beau Valais S. C.

NOUVELLES DES RUCHERS

S. Chambettaz. — Assens, le 12 décembre 1942.

Dans notre région, sans être une grande année, ça a été une bonne année. Toutes comme celle-là et nous serions toujours contents. C'est surtout en première où la dent-de-lion a duré longtemps avec les arbres et le colza qui ont donné.

Actuellement chez moi, à 650 m., c'est encore le brouillard sauf deux journées ensoleillées, où les ruches bien exposées ont eu une sortie. Aucune trace laissée, la nourriture doit être de bonne qualité.

Ces jours passés, j'ai assisté, dans mon village, à une conférence sur « le séchoir électrique à fourrage d'Echallens ». On nous a recommandé d'y amener de la jeune herbe fauchée surtout avant floraison car c'est à ce moment nous dit-on, qu'il y a le plus de principes nutritifs mais... pas pour nos abeilles.

Avec les silos à fourrage, j'ai l'impression que cela ne vaut rien pour nous. Aussi je n'ai pas pris de part en actions de la Société du

séchoir...

Miel du pays

Suis acheteur de miel garanti pur au prix officiel.

H. Nydegger, laiterie Bremgarten, Berne.

On demande à acheter d'occasion mais dans un état garanti

une chaudière à vapeur

derniers perfectionnements.

S'adresser, en annonçant le prix, à Jean Schneider, Bressaucourt (J. B.).

Suis acheteur, contre paiement comptant, de

10 ruches en paille

complètes, neuves

ainsi que d'une

bascule « pèse-ruche »

Faire offres à Henri Freymond, apiculteur, rue Roger de Guimps 28, Yuerdon, Tél. 2 26 83.

César Gauthier, à Cortébert, offre à vendre, pour cause d'âge, son

RUCHER

de 14 ruches, en plein vent, dites « Progrès », plus une ruche vide et et une dite d'élevage de 4 compartiments interchangeables, avec cadres du même genre que les ruches. En outre un extracteur perfectionné « Radial », état de neuf. Nourrisseurs modernes. On morcellerait. L'installation supports en ciment et poutrelles pourrait aussi être cédée.

CIRE GAUFRÉE (1re qualité)

garantie 100 °/₀ d'abeilles. — Fabr. par gaufrier, à grandes cellules et cellules normales Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces. Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons.

Prospectus sur demande.

J. HÄNI, SENNIS, GÄHWIL (ST-GALL)



Miel

Nous sommes encore acheteurs de n'importe quelle quantité de miel pur.

Faire offre:

A la Fermière S.A.

Montée St-Laurent 13

LAUSANNE